

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 24 MAI 2018

N°2018-CC-4S-DSTIP-27

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Jeudi 24 du mois de Mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francis BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. Cédric CORNET - Mmes Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY - MM. Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

EXCUSES : MM. Philippe TROUPE - José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS (Procuration à Ghislaine GISORS) - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Diana PERRAN (Procuration à Jean-Claude CHRISTOPHE) - M. Jean FAHRASMANE (Procuration à Jocelyn CUIRASSIER) - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT (Procuration à Lydie SELLIN) - M. Raymond PARSHAD - Mme Cynthia DINANE.

Monsieur Cédric CORNET a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR L'ETUDE DE FAISABILITE ET D'OPPORTUNITE DE PARCOURS DE SANTE INNOVANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CARL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5216-5 II 5°;

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2017-26-001/SG/DCL/SLAC/SID du 26 décembre 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant ;

Vu la délibération n°CC-2016-9S-DAJA-43 du 22 décembre 2016 relative à la définition de l'intérêt communautaire ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant et notamment la compétence optionnelle "construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire" ;

Considérant la pertinence d'une étude de faisabilité et d'opportunité innovant sur le territoire de la CARL ;

Considérant que ces espaces sont reconnus pour être de formidables vecteurs d'intégration mais également de mixité sociale ;

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le plan de financement prévisionnel pour l'étude de faisabilité et d'opportunité de parcours de santé innovants sur le territoire de la CARL :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		
Montant total	100%	50 000,00 €
CNDS	92 %	46 000,00 €
CARL	8 %	4 000,00 €

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

Article 3 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, le 24 Mai 2018

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

